

## Année scolaire 2020 -2021

### Flash Infos n°1

Le 30/08/2020

#### RENTREE 2020

**La circulaire de rentrée, document de référence, détaille les priorités pour l'année scolaire 2020-2021 :**

- Protéger la santé des élèves et des personnels ;
- Développer l'esprit d'équipe tant chez les adultes que chez les élèves pour assurer la mission fondamentale de transmission des savoirs et de réduction des écarts de niveau
- Assurer la pleine inclusion de tous les enfants à besoins éducatifs particuliers ;
- Transmettre les valeurs civiques.

L'éducation physique et sportive doit pouvoir apporter toute sa contribution à l'atteinte des objectifs et des priorités définis.

**Nous vous invitons également à prendre connaissance de plusieurs textes ministériels :**

- Le nouveau protocole sanitaire : <https://www.education.gouv.fr/protocole-sanitaire-des-ecoles-et-etablisements-scolaires-annee-scolaire-2020-2021-305630>
- Les fiches repères thématiques (dont une concerne spécifiquement la reprise en EPS) : <https://www.education.gouv.fr/protocole-sanitaire-des-ecoles-et-etablisements-scolaires-annee-scolaire-2020-2021-305630>
- Une foire aux questions (FAQ) : <https://www.education.gouv.fr/media/71379/download>

**A ce jour et à cette heure, nous vous invitons à privilégier les activités physiques en extérieur et avec une distanciation d'au moins 2 mètres entre les élèves.**

**Nous savons pouvoir compter sur votre bon sens, votre civisme et votre expertise pour effectuer des choix raisonnés et adaptés au contexte dans vos modalités d'organisation pédagogiques et didactiques.**

La lettre de rentrée des IA-IPR, à paraître prochainement, vous apportera divers compléments d'information.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente rentrée scolaire.

**Les IA-IPR EPS**  
Julien METZLER et Valérie MILLET